



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

**QUATRE CENT SOIXANTE-SIXIÈME
SÉANCE ORDINAIRE DU
20 JANVIER 2023, À 15 H, TENUE À LA
SALLE DU CAFÉ DÉLICES DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS

André Elliott
Président

Daniel Marchildon
Conseiller

Jocelyn Girard
Conseiller

Roger Dickey
Conseiller

Ariane Marquis-Vézina
Conseillère

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 15 h 4.



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

1. Adoption de l'ordre du jour

V-466-LV-2701

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE
PAR M^{ME} ARIANNE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2022;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 20 janvier 2023;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Adoption du renouvellement de l'offre de service de la MRC d'Abitibi-Ouest, concernant les matières recyclables pour l'année 2023;
6. Demande d'aide financière pour le 26^e Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/ Nord-du-Québec;
7. Contribution financière pour l'année 2023 pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon;
8. Augmentation salariale des membres du conseil;
9. Augmentation salariale du personnel temps plein et du personnel temps partiel permanent;
10. Divers;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2022

V-466-LV-2702

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 20 janvier 2023

V-466-LV-2703

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 20 janvier 2023 de la Localité de Villebois pour un montant total de 38 605,19 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 20 janvier 2023.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

5. Adoption du renouvellement de l'offre de service de la MRC d'Abitibi-Ouest, concernant les matières recyclables pour l'année 2023

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Abitibi-Ouest a déposé une nouvelle offre de service pour le transport et le traitement des matières recyclables, effective le 1^{er} janvier 2023;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter l'offre de service proposé.

V-466-LV-2704

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

D'ACCEPTER l'offre de service de la MRC de l'Abitibi-Ouest pour le transport et le traitement des matières recyclables de la Localité de Villebois, au coût de 243 \$ la tonne, soit 13 \$/tonne de plus qu'en 2022;

QUE le tarif comprend le transbordement des matières au Centre de valorisation des matières résiduelles de l'Abitibi-Ouest (CVMR), le transport au centre de tri de Gatineau et les frais de traitement;

QUE tous frais additionnels applicables aux matières recyclables et non connues à ce jour, tels que redevances, taxes ou autres, viendront modifier le prix proposé à la tonne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Demande d'aide financière pour le 26^e Téléthon de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec

CONSIDÉRANT QUE la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec a déposé une demande d'aide financière pour la présentation du 26^e Téléthon régional;

V-466-LV-2705

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ARIANNE MARQUIS-GÉLINAS DUMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une aide financière de 250 \$ pour la présentation du 26^e Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec;

QUE cette somme soit même le code budgétaire 02 621 00 959 Dons et commandites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Contribution financière pour l'année 2023 pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation budgétaire 2023, les membres du conseil ont accordé une contribution financière de 2 290 \$ pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3.8166 km à 600 \$ du kilomètre;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'entériner cette décision.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

V-466-LV-2706

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANNE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER au Regroupement des propriétaires du lac Turgeon une aide financière n'excédant pas la somme de 600 \$/km pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3,8166 km;

DE DEMANDER au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James de contribuer pour un montant égal à celui de la Localité;

QUE cette somme soit défrayée à même le code budgétaire 02-62100-974 pour l'année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Augmentation salariale des membres du conseil

V-466-LV-2707

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une augmentation de 2 % à tous les membres du conseil;

QUE cette augmentation soit rétroactive au 1^{er} janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Augmentation salariale du personnel temps plein et du personnel temps partiel permanent

V-466-LV-2708

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANNE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une augmentation salariale de 3 % au personnel à temps plein et au personnel à temps partiel permanent;

QUE cette augmentation ne touche pas la secrétaire-trésorière puisque celle-ci a décliné une augmentation salariale et a préféré obtenir une semaine supplémentaire de vacances;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

QUE cette augmentation soit rétroactive au 1^{er} janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Divers

Aucun sujet à ajouter à ce point.

11. Période de questions

Quatre (4) personnes ont assisté à la séance du conseil et la seule question concernait le sujet suivant :

- **Taux de taxation de l'année 2023.**

12. Clôture de la séance

V-466-LV-2709

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ARIANNE MARQUIS-VÉZINA, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 15 H 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Directrice générale par intérim
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James